



ET SI LES ÉLÈVES
EUX-MÊMES PARTICIPAIENT
À LA SÉCURITÉ?

ET S'ILS DEVENAIENT
MÊME L'EXEMPLE
À SUIVRE?

BIENVENUE DANS
L'UNIVERS DE LA
BRIGADE SCOLAIRE!



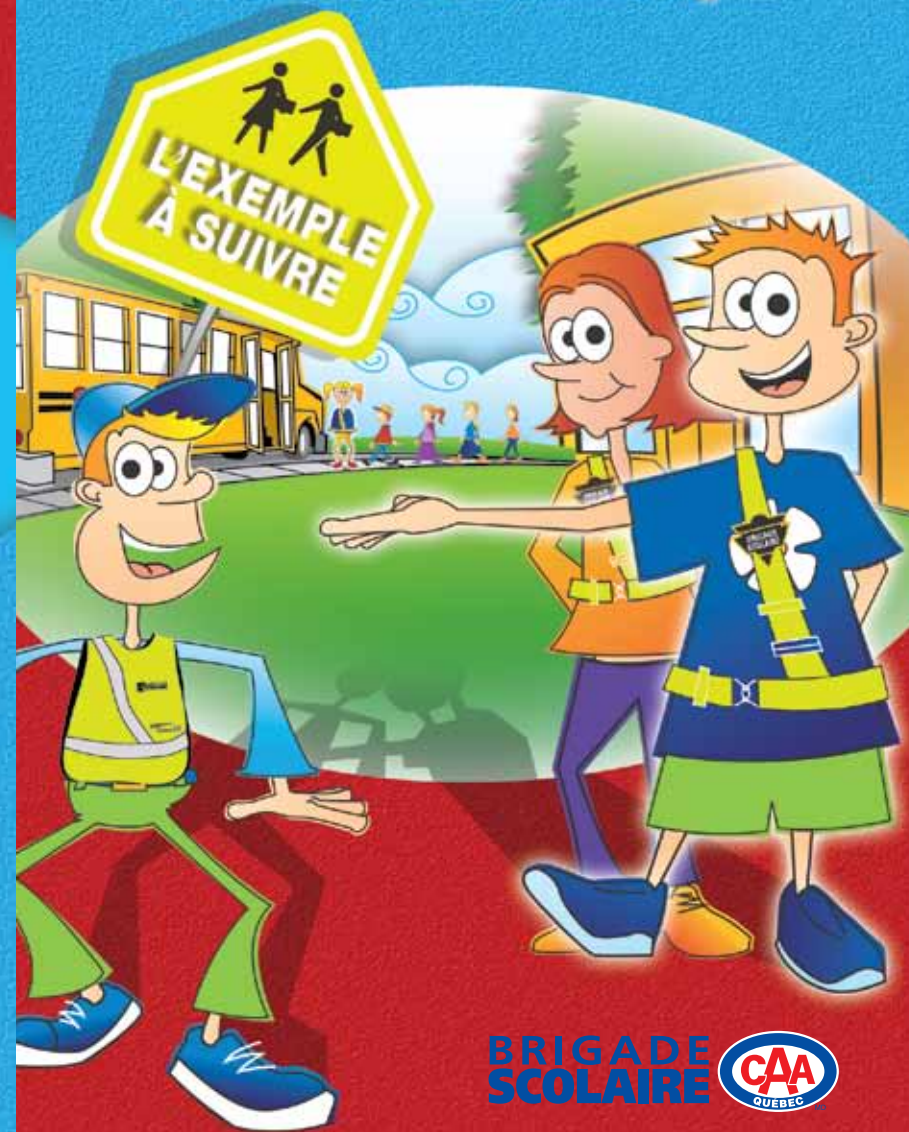
**POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS**

Service de la sécurité routière
CAA-Québec
444, rue Bouvier
Québec (Québec) G2J 1E3
Téléphone : 418 624-2424 (région de Québec)
1 800 463-7232 (ailleurs au Québec)
securite.routiere@caaquebec.com
www.caaquebec.com

Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage
Québec (Québec) G1K 8J6
Téléphone : 418 643-7620 (région de Québec)
514 873-7620 (région de Montréal)
1 800 361-7620 (ailleurs au Québec)
www.saaq.gouv.qc.ca

C5184-3 (11-09)

BRIGADE SCOLAIRE



**BRIGADE
SCOLAIRE** 

En collaboration avec
**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

TROIS

EXEMPLES À SUIVRE...

Apprendre à se comporter prudemment, c'est très jeune que cela doit se faire. L'idée du programme de brigade scolaire? Impliquer les élèves dans des activités de sécurité dès le primaire. Il y a en effet des endroits familiers où les « grands » de 4^e, 5^e ou 6^e année peuvent devenir l'exemple à suivre...

Le **brigadier d'école** collabore avec les surveillants pour faciliter les déplacements dans la cour d'école et dans l'école.

Lors du transport scolaire, le **brigadier d'autobus** indique les consignes à suivre, particulièrement à la montée et à la descente.

Aux passages piétonniers, le **brigadier pour piétons** rappelle aux élèves les règles à suivre lorsqu'ils traversent la rue, sans remplacer le travail essentiel du brigadier adulte.



L'ÉLÈVE EST **BRIGADIER**, MAIS SURTOUT **PAS POLICIER**, ET ENCORE MOINS **JUSTICIER**.

Compte tenu de leur jeune âge et pour des raisons évidentes de sécurité, les élèves membres de la brigade scolaire n'ont pas le droit de diriger la circulation ou d'exercer leur autorité sur les autres. Leur tâche se limite à rappeler aux autres élèves les règles de prudence et à signaler tout incident à un adulte en autorité.

Le milieu scolaire, souvent appuyé par les services policiers locaux, supervise les élèves. Les parents y sont pour beaucoup, par leur encouragement, bien sûr, mais aussi par leur appui qui, concrètement, peut se manifester par leur collaboration avec l'école aux étapes de recrutement, de formation ou de récompense en fin d'année scolaire.

L'EXEMPLE À SUIVRE : DEMANDEZ LA TROUSSE!

Une trousse de formation est proposée **gratuitement** aux autorités scolaires par CAA-Québec. Elle comprend un guide d'organisation pour le responsable, un journal de bord et une carte du brigadier pour chaque élève. Pour un coût minime, il est également possible de se procurer les dossards de brigadiers, les ceintures bandoulières et les insignes, accessoires essentiels aux jeunes brigadiers.

L'EXEMPLE À SUIVRE ET SES RETOMBÉES

Formatrice, la brigade scolaire? Pour le brigadier d'abord : il apprend à respecter les autres et à être assidu à une tâche et acquiert le sens des responsabilités. Pour tous les autres ensuite : la présence d'un brigadier crée une atmosphère plus calme et contribue à l'acquisition de comportements plus prudents.